

Édito



Sommaire

Une histoire
LANDAISE p. 2

PARTENARIAT
avec le SDIS 40 p. 2

Un financement
INNOVANT p. 3

Pensez à
L'APPRENTISSAGE .. p. 3

En BREF p. 4

LE RÉSEAU DES CCI DANS LE VISEUR DU GOUVERNEMENT

MENACER LES CCI, C'EST ISOLER LES ENTREPRENEURS

Les mondes politique et économique sont-ils irréconciliables ? L'attaque progressive, mais permanente, du gouvernement sur les CCI en est un signe certain dans tous les cas.

D'abord, il s'agissait de plafonner et de réduire de 20 % les ressources fiscales des CCI à son profit. Aujourd'hui, un rapport préconise de supprimer les CCI départementales et de mettre sous tutelle ce qu'il restera du réseau. Sous couvert de régler le problème du millefeuille territorial, ce sont encore une fois les entreprises qui sont sanctionnées.

Bien sûr que les CCI sont prêtes à participer au redressement des comptes publics. Mais pas à n'importe quel prix. Notre réseau représente 0,12 % des prélèvements obligatoires. À titre d'exemple, en 2014, avec 15 568 entreprises ressortissantes et une ressource fiscale de 3,86 millions d'euros, la CCI des Landes coûte, en moyenne, 248,50 € par an et par entreprise, soit -26% par rapport à 2010.

Pensez-vous vraiment que sa disparition diminuera le déficit budgétaire de la France ? Certainement pas. En revanche, quel signal cela enverrait-il aux entreprises et aux territoires ?

Je souhaiterais rappeler quelques chiffres éloquentes.

Environ 206 000 porteurs de projets sont reçus chaque année par nos conseillers entreprise. Sans oublier notre accompagnement sur l'innovation ou encore notre soutien à l'export. Les CCI contribuent largement à la formation avec 100 000 apprentis formés dans les CFA, par an, et 100 000 étudiants d'écoles de commerce dont HEC, l'Essec ou l'ESCP pour ne citer que quelques exemples prestigieux qui font référence. Enfin, en véritables leviers d'aménagement du territoire, les CCI gèrent près de 100 ports et 60 aéroports.

Loin d'être le seul bouc-émissaire d'une politique du rabot tous azimuts, les CCI se doivent de revendiquer le rôle économique qu'elles jouent et la création de richesses qu'elles suscitent de par leur expertise, leur connaissance des entreprises et des territoires ainsi que par la relation de confiance tissée avec les patrons au fil d'années d'actions souvent ponctuées de succès.

Elles sont les porte-voix et représentantes de 5 000 chefs d'entreprise élus au service des entreprises et des territoires. Ne leur coupons pas la parole, ni les actes.

UNE HISTOIRE LANDAISE

LA MEILLEURE BAGUETTE EST LANDAISE

Stéphane Cazenave est un habitué des premières. Après avoir inauguré le premier drive d'Aquitaine, le voilà qui remporte le 1^{er} Master de la baguette de tradition française.

« J'ai fait vivre le concours sur Facebook [...], cela crée du lien et de la proximité »

Organisé par la Confédération de la boulangerie française, à l'occasion des 10 ans de la farine de tradition française, il a permis à des milliers de boulangers de comparer leurs talents en matière de fabrication

de baguettes (le département de résidence du concurrent doit être adhérent de la Confédération pour pouvoir participer).

« Pour la sélection départementale, nous présentions quatre baguettes de notre magasin, rappelle le gagnant. Au niveau régional, nous devons produire 40 baguettes sur place. Nous n'étions plus que 22 à Paris, un par région, pour la dernière étape ».

Et c'est donc la baguette des Créations Cazenave, située à Saint-Paul-Lès-Dax, qui fut déclarée, le 14 mai dernier, meilleure baguette de France.

« Je me suis entraîné tous les jours. Je suis judoka et j'ai l'habitude de la préparation physique pour être fin prêt le jour J. Là, c'est pareil. D'autant que sur place, il a fallu s'adapter à l'environnement de travail, au matériel, etc. ».

Depuis la victoire, l'artisan boulanger note une augmentation sensible de la fréquentation de sa boutique. La fidélité avec les habitués est également renforcée : « J'ai fait vivre le concours sur Facebook, ils avaient des nouvelles en permanence, forcément cela crée un lien et de la proximité ».

Quant à l'expérience, « elle est très enrichissante. C'est toujours intéressant les concours pour les rencontres, nous faire sortir de notre fournil ». Un autre concours séduit le lauréat, celui de Meilleur ouvrier de France : « C'est beaucoup de temps mais je le tenterai au moins une fois. Pour voir comment c'est ».

LES CRÉATIONS CAZENAVE EN CHIFFRES

- 100 m² de boutique
- 300 m² de production
- 21 salariés
- 1^{er} drive d'Aquitaine



Voilà plusieurs années que le commandant Perez, Chef du groupement Sécurité/Analyses et prospectives du SDIS 40, travaille sur les agents extincteurs et l'évaluation des risques feux de forêts.

ET VOS PROJETS PRENNENT FORME

LA CCI, LEVIER D'INNOVATION

« J'ai toujours voulu trouver un produit aussi neutre que l'eau par rapport à l'environnement mais plus efficace dans ses capacités d'extinction », précise-t-il.

Pendant trois ans, il a étudié un produit non chimique biodégradable à base de fécule de pomme de terre mais les difficultés de mise en oeuvre étaient trop complexes. Alors quand Pierre Arribe, directeur du développement à la CCI des Landes, est venu lui demander ses besoins, le sujet était presque tout trouvé. « Dès juillet 2013, nous avons rencontré le PDG d'une startup du Minnesota qui propose exactement ce que l'on recherche. Nous avons tissé un véritable partenariat puisque nous testons le produit et, en fonction de nos observations, il peut être modifié et amélioré ».

Pour l'instant, les essais sont très encourageants : « À moins de 1% de concentration, un effet retardant peut être obtenu avec ce produit à base d'amidon de maïs quand nous sommes aujourd'hui à 20 % de concentration ... ».

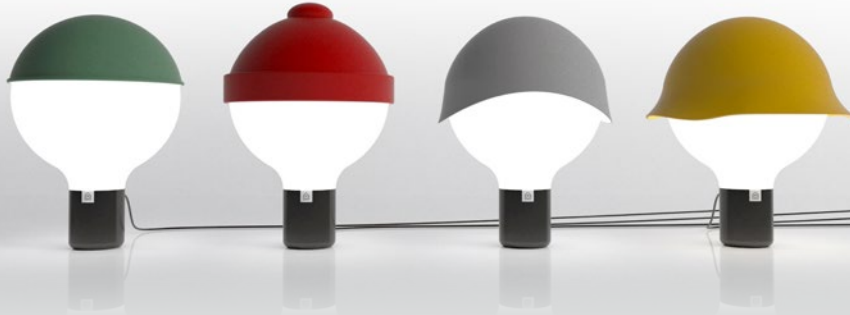
Des tests d'efficacité sont en cours de réalisation pour l'année 2014, en partenariat avec d'autres SDIS et la sécurité civile, tout en continuant à bénéficier de la collaboration avec la CCI : « J'en apprécie le professionnalisme, la réactivité et la qualité de l'accompagnement. Ce travail de prospection, c'est du temps. Je ne parlais pas suffisamment anglais... En plus, c'est toujours positif de renforcer le travail et l'entraide entre services départementaux ».

Contact : Pierre Arribe au 05 58 05 44 67

LE DESIGN EN PLEINE LUMIÈRE

FUNKYLIGHT

ET SI VOTRE LAMPE DEVENAIT UN ACCESSOIRE DE MODE?



De Paris à Mont-de-Marsan, du flacon de parfum à la lumière. Thibault Pougeoise a travaillé pendant cinq ans dans une agence parisienne, spécialisée dans le design et le packaging de flacons de parfum. En 2012, ce trentenaire a réconcilié objectifs professionnels et personnels.



Il s'est installé dans le Sud-Ouest, région de cœur pour lui et sa compagne, à Mont-de-Marsan plus précisément où il a créé son studio de design, « une envie qui me trottait depuis longtemps dans la tête », en développant particulièrement la « branche mobilier, ma véritable passion ».

Aujourd'hui, l'une de ses créations va être fabriquée par la chaîne de magasins de meubles Habitat.

« Celle-ci, conformément à sa stratégie de développer une marque très design, a lancé un concours en partenariat avec My Major Company sur le thème "Mobilier pour demain", accessible à tous ». 1 300 projets ont été déposés et seuls quatre ont été retenus pour être soumis au financement des internautes, dont celui de Thibault Pougeoise, "les Funky Lights".

Thibault Pougeoise a choisi le luminaire pour sa création : « Je voulais créer quelque chose d'un peu ludique, j'ai pensé à un personnage qui nous accompagnerait pendant nos heures de travail le soir. Pour jouer sur la luminosité, j'ai créé un petit accessoire, façon bonnet, dont on peut choisir la forme et la couleur », joignant ainsi le design à l'utile.

« Je suis très content que mon projet ait été financé à 100% par les internautes. C'est d'autant plus gratifiant que c'est le client potentiel, qui va ensuite acheter le produit, qui apprécie le concept »

Et en plus d'avoir recueilli la somme nécessaire sur le site de My Major Company, les "Funky Lights" ont été désignées "coup de cœur" par le magazine Grazia.

Pour en savoir plus, allez sur www.mymajorcompany.com et tapez "habitat" dans le champ de recherche.



L'APPRENTISSAGE DEVIENT L'EXCELLENCE

RECRUTER UN APPRENTI, C'EST PRÉCIEUX

Sans doute, vous visitera-t-elle bientôt en entreprise. Agnès Urosevic a rejoint la CCI des Landes, pour six mois, afin de développer l'apprentissage.

« C'est la voie de l'excellence en termes de formation par alternance, relève l'intéressée. L'employeur peut ainsi transmettre son savoir-faire et façonner son potentiel futur salarié à ses pratiques et à sa culture d'entreprise, tout en lui permettant de monter progressivement en compétences et d'obtenir une qualification diplômante ou un titre professionnel reconnu sur le plan national ».

Elle l'admet, « le chantier est vaste mais il est fondamental de sensibiliser les entreprises à la nécessité de développer un vivier de compétences au niveau des bassins d'emplois des Landes, tout en leur expliquant bien qu'il s'agit d'un contrat qui engage l'employeur sur deux ans au minimum et qu'il sous-tend aussi un investissement de la part de l'employeur », pour préparer son avenir son avenir et celui de son apprenti.

Pour en savoir plus sur l'apprentissage, contactez Agnès Urosevic au 05 58 05 44 53 ou agnes.urosevic@landes.cci.fr

Vous avez une offre d'apprentissage ?

Déposez-la sur la Bourse de l'alternance www.aquitaine-alternance.fr

Vous pouvez aussi y trouver des CV d'apprentis en recherche de contrat.

Le lieu parfait pour établir une rencontre professionnelle d'avenir.



AGENDA

LA "SDEL", NOUVELLE FORMULE

Pour son édition 2014, la Semaine des Entrepreneurs Landais (SDEL) fait peau neuve. Pour la première fois, elle aura lieu sur trois sites différents : Biscarrosse, Dax et Mont-de-Marsan. Cette année, le fil rouge de la semaine sera celui de l'innovation déclinée pour les commerçants, les industriels, les porteurs de projets, les prestataires de services, les professionnels du tourisme, etc.

Rendez-vous du lundi 29 septembre au vendredi 3 octobre prochain. Plus d'infos à venir sur www.landes.cci.fr



COMMERCES/HÔTELLERIE/RESTAURATION

N'ATTENDEZ PAS POUR L'ACCESSIBILITÉ

Si le gouvernement est désormais habilité à adopter des mesures par ordonnance pour modifier la loi de 2005 et donner aux acteurs publics et privés des délais supplémentaires pour se mettre en conformité avec les règles d'accessibilité, la date butoir du 1^{er} janvier 2015 reste effective.

En effet, ce délai s'assortit du dépôt obligatoire en mairie — ou en préfecture pour les plus gros établissements — d'un agenda d'accessibilité programmée, au plus tard le 31 décembre 2014. Faute de quoi l'établissement recevant du public (ERP), qui n'est pas aux normes, encourt des sanctions pénales.

La CCI des Landes, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, vous accompagne tout au long de la démarche, du pré-diagnostic à la mise en conformité. N'attendez plus et rejoignez les 330 000 ERP de France qui ont déjà franchi le pas.

Plus d'infos : www.landes.cci.fr / 05 58 05 44 62



ÉCOLES DE LA CCI

CONCOURS D'ARCHITECTES

La CCI des Landes a lancé un concours d'architecte pour la réhabilitation du bâtiment ERDF qui sera occupé par les écoles de Design et de Management de la CCI sur le Technopole «SO Watt» à Mont de Marsan, en principe à partir de 2016.

Plus de 100 dossiers ont été reçus pour examen, preuve de l'intérêt du design et d'une telle initiative. Le vainqueur aura alors pour mission de repenser les 2 400 m² alloués à l'École Supérieure de Design des Landes et à l'École Supérieure de Management.

CRÉATION/TRANSMISSION/REPRISE

LE SALON "FAITES DE LA CRÉATION" SIGNE UNE BELLE ÉDITION

Le salon Faites de la création renoue avec le succès. Après une édition 2013 marquée par une fréquentation en baisse, les statistiques sont à nouveau à la hausse. En effet, sur les quatre journées de manifestation organisées entre les 1^{er} et 4 avril derniers à Dax, Ondres, Biscarrosse et Mont-de-Marsan, quelque 380 visiteurs se sont pressés sur les stands de la CCI/CMA et ceux de nos partenaires contre 234 visiteurs l'an passé.

Cette opportunité de trouver concentrés, en un seul lieu, tous les interlocuteurs et experts liés aux projets de création/reprise/transmission d'entreprises séduit toujours autant les porteurs de projets.

